

Gibelotte de truites et de perdrix...

Claude Poirier

Numéro 82, été 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44905ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poirier, C. (1991). Gibelotte de truites et de perdrix.... *Québec français*, (82), 91–93.

TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Claude POIRIER

(XXXVII)

Gibelotte de truites et de perdrix...

Qu'y a-t-il au menu ?

Dans un article publié en avril 1990, la journaliste Nicole Beaulieu s'inquiétait de la zizanie qui divise depuis quelques années les amateurs d'oiseaux qui ne s'entendent plus sur la façon de les nommer. Son texte s'inscrit dans une série de réactions à la décision du Musée national des sciences naturelles (Ottawa) de refaire la nomenclature des noms d'oiseaux en écartant du dossier la Société zoologique de Québec qui avait eu, jusqu'en 1983, la responsabilité d'établir la liste officielle.

Devant la lutte que se menaient les deux organismes, le premier s'appuyant sur de nouveaux critères de classification (qui exigent, semble-t-il, que les pinsons deviennent des bruants et les fauvettes des parulines), le second étant davantage soucieux de respecter la tradition et déplorant qu'on délaisse des appellations bien ancrées dans l'usage, comme *outarde* et *canard malard*, le secrétariat d'État a proposé une troisième (!) liste «basée sur la fréquence d'utilisation des noms vernaculaires dans la littérature», mais... où «les œuvres québécoises ne comptent que pour 50% du lot»¹

Les problèmes ne s'arrêtent pas là. D'autres organismes auront aussi leur mot à dire; l'Office de langue française, par exemple, doit statuer sur ces problèmes de terminologie quand il est question de la commercialisation des pro-

duits. Et il y a les poissons et les mammifères (eh oui, notre chevreuil !) qu'on rebaptise depuis quelque temps déjà... Quelle belle gibelotte en perspective! L'occasion était belle pour un lexicologue de venir mettre sa pincée de sel afin de relever le plat...

Quand on invoque l'usage...

Un des arguments invoqué par les tenants de la «réforme» de la nomenclature des oiseaux et rappelé par J. Dufour (v. note 1) est que «les noms d'oiseaux n'existent à peu près pas dans nos romans, nos chansons, notre folklore». S'il est juste de dire que certaines appellations ne remontent qu'à la fin du XIXe siècle, en revanche la plupart sont anciennes et bien attestées dans notre littérature.

C'est le cas notamment du mot *perdrix* qu'on vient d'écarter de la nomenclature canadienne comme terme désignant les oiseaux indigènes galliformes suivants : la gélinotte huppée, le lagopède et le tétras. On sait que la «vraie» perdrix (*Perdrix perdrix*) n'a fait son apparition au Canada que dans les années 1930, époque où on l'a importée d'Europe; elle demeure relativement rare encore de nos jours au Québec, limitant son habitat à l'extrême sud-ouest de la province.

Mais alors, il faut se rendre à l'évidence que toutes ces perdrix dont on parle dans les textes depuis l'époque de

Cartier n'étaient pas des perdrix! On relève en effet, au fichier du TLFQ, des centaines d'exemples du mot, seul ou dans les appellations *perdrix de bois franc* et *perdrix grise* (désignant la gélinotte huppée, qui est la plus appréciée des chasseurs), *perdrix des savanes* et parfois *perdrix noire* (désignant le tétras des savanes —oups! tétras du Canada!—, oiseau peu craintif et dont la chair rappelle les conifères dont il se nourrit) et enfin *perdrix blanche* (désignant le lagopède des saules). Ces trois oiseaux, qu'on appelle *perdrix* depuis toujours, ce qui donne au mot une légitimité certaine, sont bien distingués dans les textes depuis l'arrivée des Européens, comme en fait foi ce passage de Champlain (1632):

«[...] les perdrix s'y trouvent de trois sortes; les une sont vraies gelinotes, autres noires, autres blanches, qui viennent en hyver [...] » (*œuvres de Champlain*, par Ch.-H. Laverdière, rééd. de 1973, t. 2, p. 661-662).

Comme on le voit, ce n'est pas d'hier que l'on s'est rendu compte du fait que notre perdrix grise était une gélinotte. Plusieurs auteurs ont signalé ce fait sans se priver pour autant du mot *perdrix*, par ex. le Père Sixte le Tac (dans un texte de 1689), les naturalistes H. de Puyjalon XIXe siècle), Claude Mélançon, Raymond Cayouette, etc.

Parmi les appellations composées, *perdrix blanche* est celle qui est la plus stable depuis le tout début de la colonie;

elle est d'ailleurs bien attestée en France (en parlant toujours du lagopède) depuis le milieu du XVI^e siècle jusqu'à l'époque de Victor Hugo qui l'utilise dans *les Misérables*. L'espèce qu'elle désigne a été abondante à certaines époques, selon divers témoignages, par exemple celui d'un jésuite en décembre 1648:

«Il y eut cette année une quantité prodigieuse de perdrix blanches ; on en avoit tué à Beauport plus de 1200. depuis un mois.» (*le Journal des Jésuites*, publié par Laverdière et Casgrain, 1892, p. 118).

Nos écrivains ont employé librement le mot *perdrix* et la toponymie l'immortalise dans toutes les régions du Québec. On trouve les appellations ci-dessus dans des lois et des règlements officiels et on les utilisait jusqu'à tout récemment dans les brochures gouvernementales destinées aux chasseurs. Pourquoi y a-t-il problème depuis 1983 ?

L'usage d'ici ?

La nomenclature des poissons a subi divers changements au cours des dernières décennies. On revoit de temps à autre en effet la classification savante, ce qui entraîne des modifications dans les appellations. Les changements dans ce cas ont semblé causer moins de problèmes que pour les oiseaux. Il faut dire que les auteurs des manuels dont on se sert le plus, comme Claude Mélançon,

W.B. Scoot et E.J. Crossman, ont pensé à l'utilisateur ordinaire en rappelant, dans une rubrique bien identifiée, les noms vernaculaires des poissons. Les amateurs d'oiseaux ont la vie plus dure depuis quelques années: la superbe édition révisée (1986) des *Oiseaux du Canada*, de W.E. Godfrey, qui adopte la toute récente terminologie, ne dit pas un mot des appellations antérieures et des noms courants : il faut vraiment connaître le latin pour s'y retrouver !²

Il se pose donc moins de problèmes pour les poissons, sauf pour que ce qui est des fascicules gouvernementaux qui, depuis quelques années, s'adressent aux pêcheurs dans une langue parsemée de mots aussi communs qu'*anadrome* (mot absent de la plupart des dictionnaires!) et *corégone*. Et qu'a-t-on fait de la petite frétilante qu'on a peine à arracher aux ruisseaux et qui nous donne du fil à retordre — c'est le cas de le dire — dans les lacs, notre bonne vieille *truite mouchetée* ? Elle est devenue l'*omble de fontaine*...

Même si la chose n'est pas évidente pour le pêcheur et même si les spécialistes discutent encore du classement final de nos salmonidés, il semble que notre petite truite n'est pas une truite, malgré le fait qu'on l'ait nommée ainsi depuis l'arrivée des premiers colons. L'appellation *truite mouchetée*, tout à fait descriptive, est plus récente ; on en trouve cependant de nombreuses attestations, dans diverses sources, depuis

les années 1870. Mais d'où vient le nom d'*omble de fontaine* ?

Il y a peu à dire à propos du générique (*omble*), sauf qu'il ne faut pas le confondre avec *ombre*, désignant un autre poisson (confusion qu'on trouve même, à l'occasion, dans *le Naturaliste canadien* !). L'histoire du spécifique est plus colorée. Il faut savoir que notre *truite mouchetée* est une espèce indigène de l'Amérique du Nord qui a été introduite en Europe où on l'a élevée dans des bassins piscicoles, dans des «fontaines» en somme, d'où le nom d'*omble de fontaine*. Fort bien pour les Français ! Mais pourquoi fallait-il adopter ici un nom si peu représentatif du milieu naturel du poisson ? *Ombles mouchetés* aurait peut-être été un bon compromis, dans la mesure où l'on estimait qu'il ne s'agissait pas d'une truite.

Cet exemple, comme bien d'autres qu'on pourrait tirer de la langue de tous les jours, fait voir jusqu'où on peut aller dans la froide normalisation de l'usage. La culture de la communauté est une dimension qui a été souvent mise de côté par ceux qui se sont donné pour mission de «rectifier» l'usage. Heureusement, les nomenclatures n'empêchent pas les gens de parler et d'écrire, à preuve l'exemple suivant, qui est récent :

«À l'été 1964, en pleine canicule, alors que je pêche la truite mouchetée dans le bassin de la Manicouagan, un agent de la Sûreté du Québec m'apporte



un message. M. Lesage veut me voir le lendemain.» (Gérard Filion, *Fais ce que peux*, 1989, p. 298).

Adieu chevreuils, truites, perdrix ?

En dépit du fait que certaines des décisions dont on vient de parler soient récentes, divers indices semblent indiquer que l'époque des excès tire à sa fin dans le monde de la normalisation. Il n'est de toute façon pas trop tard pour réexaminer les terminologies en cause d'un point de vue plus nuancé, comme on l'a fait pour la nomenclature anglaise des oiseaux qui a été établie en tenant compte du sentiment linguistique des

anglophones d'Amérique. Il est vrai que, dans ce cas, il aurait été difficile pour les Canadiens anglais d'imposer l'autorité de la Reine à l'Oncle Sam.

Quoi qu'il en soit, l'usage est une force qu'on ne peut facilement contemner. Il ne faut pas désespérer : les appellations populaires sont bien plus stables que les savantes ! Il est probable que, dans les générations à venir, on comprendra encore ce que voulait dire Philippe Aubert de Gaspé quand il écrivait :

«Nous étions tous, le lendemain, de retour à nos domiciles avec une ample provision de truites, lièvres et perdrix.» (*Mémoires*, 1866, p. 433). ●

1. Cf. N. Beaulieu, «Que sont devenus nos pinsons ?», *le Soleil*, 8 avril 1990, B-3. Aussi : P. Gingras, «Pourquoi change-t-on le nom des oiseaux ?», *la Presse*, 4 mai 1985, p. G-4; J. Dufour, «Prise de bec», *Circuit*, n° 10, sept. 1985, p. 11-12; J. Giroux, «Éditorial», *les Carnets de zoologie*, vol. 48, n° 3, 1988.

2. Cf. Cl. Mélançon, *les Poissons de nos eaux*, 4e édition, 1973; W.B. Scott et E.J. Crossman, *Poissons d'eau douce du Canada*, ministère de l'environnement, Ottawa, 1974; W.E. Godfrey, *les Oiseaux du Canada*, édition révisée, Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 1986.

Adresse : Enquête TLFQ, Langues et linguistique, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, G1K 7P4

* Le groupe du Trésor de la langue française au Québec est subventionné principalement par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.